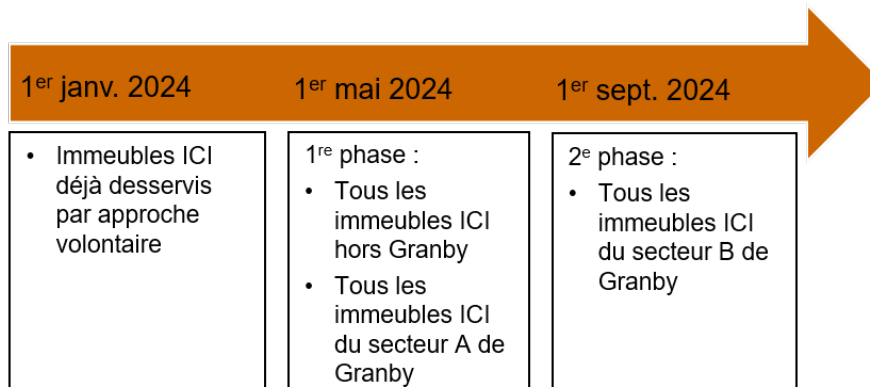


COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LE BAC BRUN ARRIVE EN ENTREPRISE!

Granby, 18 mars 2024 – Dès la première semaine de mai, la MRC de La Haute-Yamaska donne le coup d’envoi au déploiement de la collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) de son territoire. D’ici la fin de l’année, tous les ICI seront desservis par cette troisième voie de collecte et pourront faire leur part dans la lutte aux changements climatiques.

Le déploiement est prévu en deux phases. Premièrement, tous les immeubles ICI hors Granby et tous les immeubles ICI du secteur A de Granby auront accès à la collecte hebdomadaire des matières organiques à compter du lundi 6 mai 2024. Le reste des immeubles ICI de Granby, soit le secteur B, seront quant à eux desservis dans un deuxième temps, à compter du lundi 2 septembre 2024. Rappelons que certains commerces, entreprises ou institutions de ces secteurs pourraient être déjà desservis par cette collecte, en ayant fait la demande antérieurement sur une base volontaire.



La collecte se fera par bac roulant seulement. Dans un premier temps, la MRC fournira un seul bac de 240 litres à chaque immeuble, mais une fois que les besoins auront été constatés, ceux-ci pourront communiquer avec la MRC pour obtenir des bacs roulants supplémentaires.

Du côté de la MRC, cinq ans après l’implantation de la collecte des matières organiques résidentielle, l’arrivée de ce nouveau service est perçue de façon très positive.

« Les citoyens de la Haute-Yamaska ont réservé un très bel accueil au bac brun lorsqu’il a été implanté en 2019. Nous sommes persuadés que la desserte des ICI est la prochaine étape logique et que nos entreprises sont fin prêtes à transférer les bonnes habitudes de la maison au travail », souligne M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.

ACCOMPAGNEMENT MAIN DANS LA MAIN

À l'instar de l'implantation résidentielle, les entrepreneurs yamaskois seront accompagnés par la MRC dans ce virage vert. Une page Web dédiée à la collecte des matières organiques dans les ICI a d'ailleurs été créée au GENEJETER.COM/COMPOSTER-ICI. Elle contient une boîte à outils pour faciliter l'implantation, comprenant notamment un guide d'implantation, des affiches signalétiques à imprimer et à personnaliser et un aide-mémoire destiné au personnel.



Toutefois, puisque la MRC sait que le manque de temps est le frein principal, elle souhaite miser sur un service d'accompagnement personnalisé.

« Chaque ICI peut avoir des freins ou des difficultés d'implantation différentes, ce pourquoi nous souhaitons vous accompagner et vous aider à trouver les solutions adaptées à VOS besoins uniques, précise Mme Anne-Marie Lambert, cheffe de projets volet matières organiques. Pendant toute l'année à venir, notre équipe offrira des formations aux employé.e.s et des diagnostics de vos milieux de travail pour vous aider à bien intégrer cette nouvelle habitude. »

Ce projet a été soutenu financièrement par RECYC-QUÉBEC dans le cadre du programme de soutien à la gestion des matières organiques dans le secteur des industries, commerces et institutions (ICI).

– 30 –

Source : Gabrielle Lauzier-Hudon
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
glauzierhudon@haute-yamaska.ca
450 378-9976, poste 2276